

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Troisième séance du forum interparlementaire franco-marocain :  
« Droits des femmes et participation à la vie publique »**

Jeudi 29 janvier 2026 – Rabat (Maroc)

***SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI***

Madame la Ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille du Maroc,

Mesdames, messieurs,

Chers collègues,

Nous sommes en juin 2022. Je viens d'être élue première femme Présidente de l'Assemblée nationale française.

Lorsque je monte au Perchoir, au-delà de la fierté que je ressens, c'est aussi une immense responsabilité.

Aujourd'hui encore, alors que je m'exprime devant vous, je me sens responsable. Responsable en tant que femme politique. Responsable en tant que femme, tout simplement.

J'ai eu l'honneur d'ouvrir une porte restée close pendant des siècles. Mon devoir est de veiller à ce qu'elle ne se referme plus jamais.

\*\*

Et cet engagement n'a peut-être jamais été aussi intense que lors de cette folle semaine de mars 2024.

Le lundi, je suis au Château de Versailles pour présider le **Congrès** – réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat. D'un coup de marteau, je proclame l'inscription de la liberté de recourir à **l'IVG dans la Constitution**.

Puis le mercredi et le jeudi, je réunis, à l'Assemblée nationale, **25 Présidentes d'Assemblées du monde entier**. Pour un sommet historique consacré aux droits des femmes.

Mais un autre moment m'a marquée.

Juste avant d'entrer dans l'hémicycle, je traverse l'allée des bustes de Versailles. Je marche. Je lève les yeux. Et je vois des hommes. Rien que des bustes d'hommes.

Ce moment paradoxal nous rappelle deux vérités. Premièrement : nous les femmes, nous partons de loin. Le poids de l'histoire est là, écrasant, massif. Deuxièmement : nous pouvons tout changer. Par notre engagement. Par les lois que nous votons.

\*\*

L'expérience française en atteste : oui, quand des lois ambitieuses et efficaces sont votées et appliquées, l'égalité peut véritablement avancer.

Ainsi, grâce à la constitutionnalisation de la parité en 1999, nous sommes passées de 35 députées élues à l'Assemblée nationale, en 1993, à 208 aujourd'hui.

Bien sûr, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, nous comptons encore près de deux hommes pour une femme. Mais en 30 ans, le chemin parcouru est immense.

Ce succès national, nous l'avons décliné aussi au **niveau local** : alors que seulement 2 maires sur 10 sont des femmes, les parlementaires français ont ainsi récemment voté pour l'instauration du scrutin de liste paritaire dans toutes les communes.

Et ce qui est vrai dans la sphère politique l'est tout autant dans la sphère **économique**.

En France comme au Maroc, la loi a constitué un instrument central de l'émancipation financière des femmes, leur permettant de travailler et d'ouvrir un compte bancaire sans autorisation maritale.

Ce combat pour l'autonomie économique se poursuit aujourd'hui, notamment pour briser le plafond de verre dans **les grandes entreprises**. C'est l'objet de la **loi dite Rixain de 2021**, qui impose un quota de 40 % de femmes au sein des comités de direction des grandes entreprises.

Mais la loi a aussi une vocation vitale et intime : protéger les corps des femmes.

J'ai parlé de l'IVG. Plus récemment encore, un travail transpartisan majeur, mené par notre Délégation aux droits des femmes et notamment Céline Calvez, a permis de réviser la **définition pénale du viol** pour y inclure explicitement la notion de consentement.

\*\*

**Dans les mois à venir, les priorités françaises** s'articuleront autour de trois axes structurants.

**Pour l'égalité salariale**, en imposant la transparence totale sur les écarts de rémunération. Un projet de loi sera prochainement présenté en ce sens. Cette exigence s'impose alors qu'à postes et compétences égaux, un écart salarial totalement injustifié de **3,8 %** persiste entre femmes et hommes.

Alors qu'en France, **164 féminicides** ont endeuillé l'année 2025 – et déjà 3 cette année – notre mobilisation va également s'intensifier contre le fléau **des violences faites aux femmes**. Ce sera aussi l'objet d'un projet ou d'une proposition de loi-cadre en préparation.

Enfin, nous devons poursuivre notre mobilisation pour briser tous les plafonds de verre qui subsistent au sommet de l'État – puisqu'aucune femme, en France, n'a encore présidé le Conseil constitutionnel, la Cour des comptes, le Sénat ou tout simplement la République.

\*\*

S'agissant des chantiers à venir **au Maroc**, je sais – Madame la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille – que le Royaume a engagé des avancées historiques, avec la réforme du **Code de la Famille** — la Moudawana — ou la Constitution de 2011.

Alors qu'une nouvelle réforme de ce Code est aujourd'hui en discussion, mes échanges à Rabat, fin 2024, avec les associations de la société civile mobilisées sur ces enjeux, ont confirmé l'importance décisive de cette étape.

Bien sûr, toute grande avancée n'est jamais facile. Bien sûr, nos histoires, nos sensibilités sont différentes. Mais notre Forum a un but précis : échanger sur nos bonnes pratiques et comparer nos méthodes pour, ensemble, affiner et améliorer l'efficacité de nos textes.

\*\*

Enfin, chers collègues, notre mobilisation doit également se poursuivre en faveur de **toutes les femmes opprimées à travers le monde**. Je pense tout particulièrement à nos sœurs **iraniennes et afghanes**, privées de droits fondamentaux sur leur propre terre, et auxquelles nous voulons réaffirmer notre soutien indéfectible.

L'Assemblée nationale n'a cessé d'agir en leur faveur, notamment par l'adoption unanime de résolutions. Et nous continuerons, sans relâche, à porter leurs voix dans toutes les enceintes internationales.

C'est justement pour elles qu'avec notre Délégation aux droits des femmes, nous nous mobiliserons en mars prochain, aux Nations unies, lors de la 70<sup>e</sup> Commission de la Condition de la femme. Nous y porterons avec ambition cette **diplomatie parlementaire féministe** que nous incarnons aussi aujourd'hui.

\*\*

Chers collègues, pour réussir tous ces chantiers d'avenir, nous avons besoin d'une mobilisation politique et parlementaire de chaque instant. Nous avons besoin de lois fortes. C'est une certitude.

Mais la loi seule ne peut pas tout.

Nous avons aussi besoin du soutien de la société civile. Nous avons besoin de cette **société de l'engagement**, des associations, écrivains et écrivaines.

Et je citerai pour conclure l'une d'entre elles, Leïla Slimani : « *Tant qu'il y aura des femmes discriminées en raison de leur sexe, je serai féministe* ». Alors je crois que nous pouvons tous dire, aujourd'hui, que nous sommes féministes !

Je vous remercie et passe la parole avec plaisir à Mme Naima Ben Yahia, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille.